



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

prêts

Question écrite n° 85537

Texte de la question

Mme Laurence Arribagé attire l'attention de Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur la loi Pinel. Il semble que des établissements bancaires sollicités pour l'obtention d'un prêt dans le cadre d'un investissement Pinel motivent le refus d'octroi de prêts par le fait notamment que le programme immobilier mis en vente en VEFA ne serait pas référencé « loi Pinel » dans leur établissement. Au regard de la crise du logement et du bâtiment ainsi que des usages bancaires, cette réponse est pour le moins singulière. Aussi, elle lui demande quelles mesures visant à faciliter le déblocage de prêts bancaires dans le cadre d'investissements immobiliers peuvent être prises car, si les taux n'ont jamais été aussi bas, les garanties demandées sont de plus en plus nombreuses et contraignantes freinant ainsi la reprise du marché pourtant nécessaire à une amélioration de l'environnement économique national passablement déprimé.

Données clés

Auteur : [Mme Laurence Arribagé](#)

Circonscription : Haute-Garonne (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85537

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : Logement, égalité des territoires et ruralité

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 juillet 2015](#), page 5560

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)